

L'IMPACT DE LA SOCIÉTÉ CIVILE SUR LE DÉVELOPPEMENT : L'EXEMPLE DU CAMEROUN

CHRISTELLE CAZABAT*

**Docteur de l'Université Paris-Sorbonne*



Résumé

De nombreux pays africains ont eu des difficultés à atteindre leurs Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). L'amélioration de la gestion de l'aide internationale, passant par une participation accrue de la société civile, était alors au cœur des débats. Alors que les gouvernements du monde entier se sont engagés à atteindre les nouveaux Objectifs du Développement Durable avant 2030, la société civile pourrait jouer un rôle décisif dans leur réussite. L'ampleur de ce rôle et ses conditions d'effectivité sont analysés dans cette étude qui aboutit sur des recommandations concrètes en matière de politiques publiques.

Table des matières

1	Introduction	19
2	L'impact des organisations de la société civile camerounaise dans la réalisation des objectifs de développement	20
2.1	Critères de sélection de l'échantillon étudié	20
2.2	Composition de l'échantillon étudié.	20
2.3	La corrélation entre la densité d'organisations de la société civile et le taux de progression des indicateurs de développement	21
3	Les conditions de maximisation de l'impact des organisations de la société civile sur le développement	24
3.1	Les conditions d'efficacité des organisations de la société civile.	24
3.2	Interprétation des résultats	27
4	Recommandations de politiques publiques	27
4.1	Lever les obstacles à la création d'organisations de la société civile	27
4.2	Les domaines à fort potentiel de développement pour la société civile	30
5	Conclusion	33
	Bibliographie	35

1 Introduction

A cinq ans de l'échéance de 2015, l'Organisation des Nations Unies soulignait les retards accumulés par certains pays, notamment en Afrique subsaharienne, dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement sur lesquels ils s'étaient engagés dix ans plus tôt (UN, 2010a). Ainsi, elle prônait une augmentation de l'aide publique internationale (UN, 2010b), tandis que les pays donateurs impactés par la crise économique et financière cherchaient plutôt à accroître le retour sur investissement en améliorant l'efficacité des programmes de développement. Lors du 3ème Forum de Haut Niveau sur l'Efficacité de l'Aide au Développement, en 2008, 138 pays signataires avaient en effet déclaré : « L'aide n'est qu'un élément parmi d'autres dans le paysage du développement. La démocratie, la croissance économique, le progrès social et l'attention portée à l'environnement sont les principaux moteurs du développement dans tous les pays » (OCDE, 2008).

L'amélioration de la gestion de l'aide dans les pays récipiendaires, passant par un renforcement des capacités, par des programmes mieux adaptés et par une participation accrue de la société civile dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des stratégies de développement, était au cœur des débats. Le Programme d'Action d'Accra insistait notamment sur l'importance, pour les gouvernements et les organisations internationales, de s'engager davantage auprès des organisations de la société civile « considérées comme de véritables acteurs indépendants du développement produisant des efforts complémentaires de ceux des pouvoirs publics et du secteur privé » et de s'assurer « que la contribution potentielle des [organisations de la société civile] au développement est pleinement mobilisée » (OCDE, 2008). Cependant, dans la pratique, l'impact de la société civile sur les indicateurs de développement restait à démontrer.

L'objectif de cette étude est d'évaluer le rôle de la société civile dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement au Cameroun. Les Objectifs du Millénaire pour le Développement avaient été déterminés par les Nations Unies en 2001 (UN, 2001) et adaptés à l'échelle nationale en 2003 (République du Cameroun, 2003). Au nombre de huit, ils visaient notamment à améliorer la sécurité alimentaire et l'emploi (Objectif 1), l'éducation primaire (Objectif 2), l'autonomisation des femmes (Objectif 3), la santé des enfants (Objectif 4), la santé des mères (Objectif 5), la lutte contre le VIH/Sida, le paludisme et les autres maladies transmissibles (Objectif 6), l'accès à l'eau potable et à l'assainissement et la protection de l'environnement (Objectif 7) et le développement des technologies d'information et de communication (Objectif 8).

Le Cameroun était l'un des pays d'Afrique ayant le plus de difficultés à atteindre ses objectifs de développement, et ce, malgré des ressources relativement importantes liées à ses gisements miniers et pétroliers, à l'exploitation forestière et aux échanges agricoles. La société civile camerounaise, avec plus de 50 000 organisations déclarées, est l'une des plus prolifiques du continent. Elle est cependant relativement peu impliquée dans les stratégies de développement du gouvernement et de ses partenaires internationaux. Le pays constitue donc un terrain d'étude particulièrement intéressant pour ces recherches sur l'impact de la société civile sur le développement. L'approche choisie a été d'établir une corrélation entre la présence d'organisations de la société civile et la progression des indicateurs de développement. Les indicateurs de développement correspondant aux Objectifs du Millénaire pour le Développement, comme les taux de scolarisation ou de prévalence du VIH/Sida, sont publiés régulièrement par l'Institut National de la Statistique du Cameroun en

collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le Développement. Cependant, aucune liste exhaustive d'organisations de la société civile n'étant disponible, un recensement inédit de 310 organisations non-gouvernementales camerounaises œuvrant dans les domaines liés aux Objectifs du Millénaire pour le Développement a été réalisé. Cette base de données a fait l'objet d'analyses statistiques, complétées par un examen de la littérature existante, par 19 mois d'observation participative au Cameroun et par des entretiens avec différents acteurs du développement. Les résultats de ces recherches sont présentés ci-dessous.

2 L'impact des organisations de la société civile camerounaise dans la réalisation des objectifs de développement

2.1 Critères de sélection de l'échantillon étudié

L'échantillon de 310 organisations de la société civile camerounaises analysé ici a été sélectionné parmi une liste de plus de 500 organisations recensées auprès de sources extérieures, présentées en annexe. Seules ont été sélectionnées les organisations œuvrant dans un domaine en lien avec les Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Les organisations pour lesquelles les informations disponibles n'étaient pas complètes (zones d'intervention ou domaines d'activité non précisés) et celles portant sur des domaines non directement liés aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (gouvernance locale, démocratisation, droits des journalistes ou des détenus...) ont été exclues de l'étude, ainsi que 88 associations étrangères et organisations non-gouvernementales internationales opérant au Cameroun. Les régions d'intervention

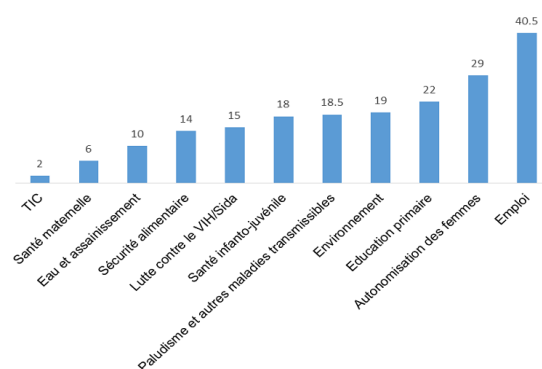
et domaines d'activité attribués à chaque organisation correspondent à leurs propres déclarations telles que recueillies dans leurs présentations officielles. Il ne s'agit pas, à ce stade, de confirmer ou d'infirmer leur action effective dans les régions et domaines sur lesquels elles prétendent intervenir.

L'échantillon final n'est pas représentatif de l'ensemble de la société civile camerounaise, qui comprend par ailleurs de nombreuses coopératives agricoles, syndicats professionnels et associations à but politique ou récréatif absents de cette étude. Il est cependant représentatif des organisations camerounaises travaillant dans le domaine du développement en lien avec le gouvernement camerounais ou ses partenaires internationaux.

2.2 Composition de l'échantillon étudié

La base de données finale se compose d'associations (60%), de réseaux d'associations (15%), d'ONG (10,5%), de Groupes d'Initiative Commune (7%), d'ONG unipersonnelles (6%) et de syndicats (1,5%).

GRAPHIQUE 1 – Répartition des organisations étudiées par domaine d'intervention, en %



Source : Auteure, sur la base des données collectées.

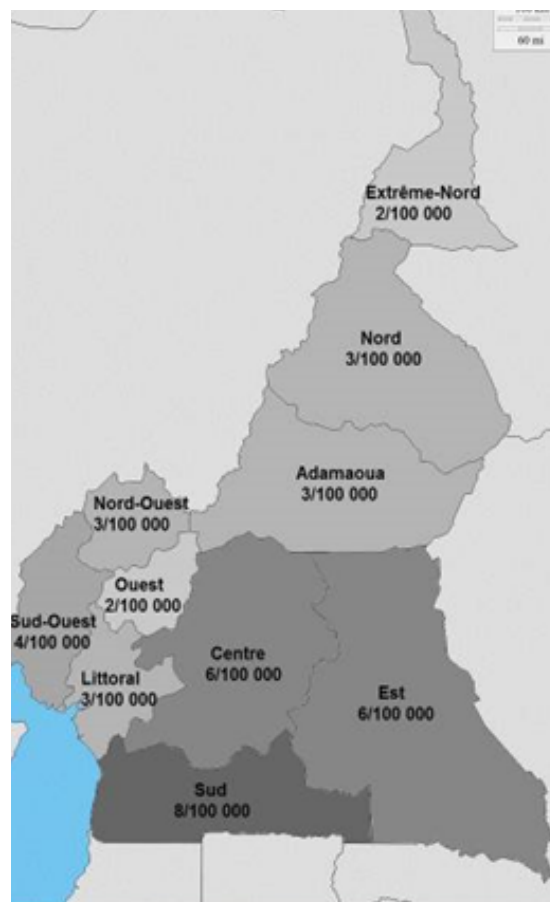
Le graphique 1 présente le pourcentage des organisations étudiées en fonction de leur domaine d'intervention. On constate que les

différents objectifs de développement attirent très inégalement l'attention des organisations étudiées. Tandis que seulement 2% d'entre elles se consacrent aux Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et 6% à la santé maternelle, 40,5% se consacrent à la lutte contre le chômage. Près de la moitié (49%) déclarent travailler sur plusieurs objectifs de développement à la fois.

Les organisations camerounaises interviennent le plus souvent dans une seule région, ce qui résulte à la fois de leurs moyens limités et de leur vocation d'appui à leur communauté d'origine. Seules 16,5% des organisations étudiées ont une présence transrégionale, parmi lesquelles 6% sont des réseaux d'associations.

La répartition géographique des organisations est très inégale (voir Figure 2). Elles sont près de trois fois plus nombreuses dans la région du Centre que dans n'importe quelle autre région. Cependant, ramenées à la population respective de chaque région, elles sont plus denses dans le Sud avec 8 organisations pour 100 000 habitants. Viennent ensuite le Centre et l'Est avec 6 organisations pour 100 000 habitants, puis le Sud-Ouest avec 4 organisations, le Littoral, le Nord, l'Adamaoua et le Nord-Ouest avec 3 organisations et enfin l'Ouest et l'Extrême-Nord avec 2 organisations pour 100 000 habitants. Les régions de l'Est et du Sud se distinguent des autres régions par la présence d'organisations spécialisées dans la protection de la forêt équatoriale qui bénéficient notamment des subventions de la Banque Africaine de Développement, de la Banque Mondiale ou de l'Union Européenne pour la gestion des forêts du bassin du Congo. Cette spécificité pourrait expliquer en partie la densité élevée d'organisations dans ces deux régions. Si l'on exclut celles qui travaillent exclusivement sur la protection de l'environnement, la densité d'organisations dans les régions Sud et Est retombe ainsi à 5 pour 100 000 habitants.

GRAPHIQUE 2 – Densité d'OSC par région (pour 100 000 habitants)



Source : Auteure, sur la base des données collectées.

2.3 La corrélation entre la densité d'organisations de la société civile et le taux de progression des indicateurs de développement

Afin de démontrer la contribution des organisations de la société civile à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement, la densité d'organisations de la société civile travaillant sur chaque objectif dans chaque région a été comparée au taux de progression des indicateurs de développement correspondants. Le taux de progression des indicateurs de développement a été obtenu en comparant le niveau de

l'indicateur au début des années 2000 à son niveau le plus récent.

Ainsi, dans le domaine de l'éducation primaire, l'indicateur officiel utilisé pour le suivi des Objectifs du Millénaire pour le Développement étant le taux de scolarisation des enfants de 6 à 11 ans, le taux de progression pour chaque région a été obtenu en comparant le taux régional de scolarisation de 2001 et de 2010, deux années pour lesquelles l'Institut National de la Statistique du Cameroun a publié des données officielles. Le même exercice a pu être réalisé pour les objectifs d'emploi, de sécurité alimentaire, d'autonomisation des femmes, de santé des enfants, de lutte contre le VIH/Sida et d'accès à l'eau potable. Les données n'étaient cependant pas disponibles au niveau régional pour les objectifs de santé maternelle, de lutte contre le paludisme et d'accès aux technologies de l'information et de la communication.

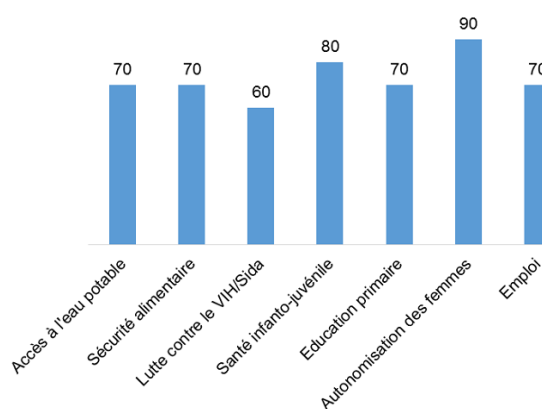
Les indicateurs suivants ont été utilisés :

- Objectif 1, emploi : taux de chômage en 2001 (INS, 2001) et 2010 (INS, 2010)
- Objectif 1, sécurité alimentaire : taux d'insuffisance pondérale des enfants de moins de 5 ans en 2004 (INS, 2004) et 2011 (INS, 2011)
- Objectif 2, éducation primaire : taux de scolarisation des enfants de 6 à 11 ans en 2001 (INS, 2001) et 2010 (INS, 2010)
- Objectif 3, autonomisation des femmes : indice de parité filles/garçons dans l'enseignement secondaire en 2001 (INS, 2001) et 2010 (INS, 2010)
- Objectif 4, santé des enfants : taux de mortalité infanto-juvénile en 2004 (INS, 2004) et 2011 (INS, 2011)
- Objectif 6, lutte contre le VIH/Sida : taux de prévalence du VIH/Sida en 2004 (INS, 2004) et 2011 (INS, 2011)

- Objectif 7, accès à l'eau potable : taux d'accès des ménages à une eau potable en 2001 et 2010 (BAD, 2015)

Dans 73% des cas sur l'ensemble des objectifs de développement étudiés, plus la densité d'organisations de la société civile travaillant sur un objectif est élevée dans une région, plus l'indicateur correspondant à cet objectif progresse rapidement. A l'inverse, moins la densité d'organisations de la société civile travaillant sur un objectif est élevée dans une région, moins l'indicateur correspondant à cet objectif progresse vite.

GRAPHIQUE 3 – Taux de corrélation entre la densité des organisations de la société civile et la progression des indicateurs de développement, par objectif de développement



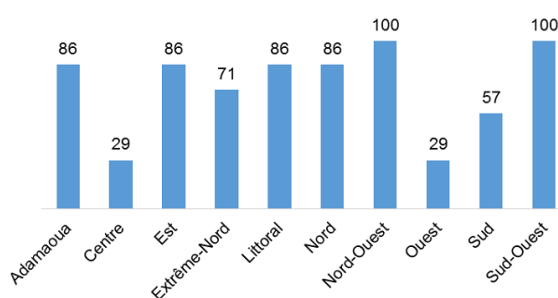
Source : Auteure, sur la base des données collectées.

Cette corrélation est particulièrement visible en matière d'autonomisation des femmes et de santé des enfants, mais moins en matière de lutte contre le VIH/Sida (voir graphique 3). Cette observation tendrait à indiquer que les organisations ont davantage d'impact dans les domaines de l'autonomisation des femmes et de la santé des enfants et moins dans le domaine de la lutte contre le VIH/Sida alors même que cette dernière est l'un des domaines privilégiés de collaboration

entre les partenaires internationaux et la société civile. L'action de la société civile dans les domaines de l'autonomisation des femmes et de la santé des enfants reçoit quant à elle très peu d'appuis extérieurs (CAZABAT, 2016).

Dans les régions Nord-Ouest et Sud-Ouest, la corrélation entre la densité des organisations et la progression des indicateurs de développement est systématique (voir le graphique 4). Dans l'Adamaoua, l'Est, le Littoral et le Nord, elle est vérifiée dans 86% des cas. Dans l'Extrême-Nord, la corrélation est vérifiée dans 71% des cas, contre 57% dans le Sud. Le Centre et l'Ouest cependant ne vérifient cette corrélation que dans 29% des cas. Ces résultats semblent indiquer que les organisations ont plus d'impact dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest, avec également un impact très important dans l'Adamaoua, l'Est, le Littoral et le Nord, tandis qu'elles n'auraient pas d'impact sensible dans le Centre et dans l'Ouest.

GRAPHIQUE 4 – Taux de corrélation entre la densité des organisations de la société civile et la progression des indicateurs de développement, par région



Source : Auteure, sur la base des données collectées.

Pour le Centre, les écarts sont dus au fait que la région se classe systématiquement en tête en termes de densité d'organisations, mais le plus souvent parmi les dernières en termes de progression des objectifs de

développement. Cela tendrait à indiquer que les organisations du Centre ont moins d'impact sur les objectifs de développement que les organisations des autres régions. Une hypothèse permettant d'expliquer ce phénomène serait que Yaoundé, centre du pouvoir politique et siège de tous les partenaires internationaux au Cameroun, attire de nombreuses organisations consacrant leurs efforts à l'obtention de subventions plutôt qu'à la réalisation de projets de développement, ou d'autres encore dont l'activité principale est le plaidoyer auprès des autorités publiques et dont l'effet à long terme sur les indicateurs ne se fait pas sentir. Cette observation semble confirmer l'hypothèse avancée par d'autres auteurs au sujet de l'effet négatif des financements extérieurs sur l'action de la société civile (GUILLERMOU and KAMGA, 2004); (GAUSSET, 2005). Ils agiraient comme des aimants sur les organisations opportunistes sans véritable portée développementale, éveilleraient les intérêts personnels et attiseraient les rivalités entre bénéficiaires potentiels. L'effet de levier que devraient représenter les ressources financières additionnelles serait donc annulé par ces effets corrupteurs.

Dans l'Ouest, la situation est inversée : la région se classe systématiquement parmi les dernières en termes de densité d'organisations et affiche cependant des progrès importants sur les objectifs de développement, ce qui explique l'écart entre les deux classements. Les organisations sont donc peu nombreuses dans l'Ouest et cependant les indicateurs de développement y progressent plus vite qu'ailleurs.

Cela tendrait à montrer, soit que d'autres facteurs facilitent l'avancée des objectifs de développement dans l'Ouest, comme une attention particulière des pouvoirs publics dans cette région, soit que les quelques organisations qui y travaillent ont tellement d'impact qu'elles suffisent à améliorer la situation. Les deux rapports nationaux de

progrès des Objectifs du Millénaire pour le Développement publiés par le Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire en 2010 et 2012 ne font état d'aucun programme spécifique à la région Ouest, à la différence des trois régions du Septentrion qui bénéficient d'une attention particulière dans les domaines de la pauvreté, de l'emploi, de l'alimentation, de l'éducation, de l'autonomisation des femmes, de la santé des enfants, de la santé maternelle et de la protection de l'environnement.

Les progrès exceptionnels de la région Ouest ne peuvent donc être attribués à des efforts supplémentaires du gouvernement. L'existence d'un tissu associatif particulièrement actif et ancien dans cette région est cependant attestée par de nombreux auteurs (SOEN and COMARMOND, 1971); (MARGUERAT, 1983); (GUILLERMOU and KAMGA, 2004). Prenant la forme de sociétés secrètes ou de petits groupements communautaires, ces organisations ne sont pas nécessairement déclarées et font rarement appel à l'appui des partenaires internationaux ou du gouvernement. Ces deux facteurs peuvent expliquer leur faible représentation dans notre échantillon, qui ne recense que les organisations déclarées et entretenant des relations avec les acteurs institutionnels du développement. Le caractère informel des organisations de la société civile n'est pas spécifique à la région Ouest, mais leur capacité à améliorer visiblement les conditions de vie de leurs communautés est exceptionnelle.

Malgré des inégalités entre les régions et les domaines d'intervention, ces résultats semblent confirmer l'impact de la société civile sur la réalisation des objectifs de développement. Il convient désormais d'examiner les conditions dans lesquelles les organisations de la société civile sont les plus efficaces afin de maximiser leur impact sur le développement.

3 Les conditions de maximisation de l'impact des organisations de la société civile sur le développement

Des recherches approfondies¹ ont permis de mieux comprendre les résultats de l'analyse statistique et d'établir un inventaire des conditions supposées de l'efficacité des organisations de la société civile.

3.1 Les conditions d'efficacité des organisations de la société civile

Les hypothèses les plus communément émises veulent que les organisations aient davantage d'impact lorsque leurs membres sont plus éduqués, qu'elles opèrent en milieu urbain, qu'elles adoptent une approche pluridisciplinaire, qu'elles sont constituées en réseau, qu'elles ont une envergure locale, qu'elles restent politiquement neutres et financièrement indépendantes.

Niveau d'éducation

Plusieurs auteurs avancent le niveau d'éducation comme un critère d'efficacité des organisations (DGCID, 2004); (GAUSSET, 2005). Leur idée est que des dirigeants et

1. L'analyse statistique présentée ci-dessus a été complétée par un examen de la littérature existante, par 19 mois d'observation participative au Cameroun, par des entretiens avec plusieurs acteurs du développement et par l'étude approfondie de 22 projets menés par certaines de ces organisations (2). (1) AASAJOK, ACAFEJ, ACED, ACMS, ADRA, Affirmative Action, AGADJAS, Alternative Cameroun, ALVF, ANER, ASSOAL, Association nationale des sages-femmes, Association Pays de la Loire-Cameroun, AZOMARC, CAMNAFAW, CERSOM, CHP, CIFORD, CIPCRE, CIPRE, CJAD, ERA, FESADE, GEAD, MIFED, OFSAD, PESSAF, PLANOSCAM, Positive Generation, Renata, RNHC, SMIC, SOGOC, Solidarité Technologique, TAMMOUNDE, TERRAKONO, WAA, ZENU Network. (2) AASAJOK, ACAFEJ, ACED, AGADJAS, Alternative Cameroun, ALVF, ANER, ASSOAL, Association Pays de la Loire-Cameroun, AZOMARC, CERSOM, CIFORD, CIPCRE, CIPRE, CJAD, ERA, GEAD, MIFED, RNHC, Solidarité Technologique, TAMMOUNDE, TERRAKONO.

des membres d'organisations de la société civile mieux formés seront plus compétents pour identifier les besoins, les causes et les solutions ainsi que les méthodes les plus efficaces à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés.

Milieu urbain

L'hypothèse selon laquelle les organisations de la société civile ont davantage d'impact sur le développement en milieu urbain est notamment celle de la France, qui soutient majoritairement les projets menés par la société civile en milieu urbain, comme l'a montré le rapport du Ministère des Affaires Étrangères presque entièrement consacré aux organisations de Yaoundé et de Douala (DGCID, 2004). C'est aussi le choix de l'Allemagne qui a fait de Yaoundé et de Douala deux de ses quatre zones d'action prioritaires aux côtés de la société civile. Selon cette approche, les organisations auraient plus de facilités pour agir en milieu urbain car elles peuvent y accéder à davantage de bénéficiaires et de ressources qu'en milieu rural. À l'inverse, les études de Yves GUILLERMOU et André KAMGA (GUILLERMOU and KAMGA, 2004) et de Quentin GAUSSET (GAUSSET, 2005) soulignent l'efficacité des organisations rurales.

Pluridisciplinarité

L'idée selon laquelle les organisations pluridisciplinaires ont davantage d'impact sur le développement est avancée par Quentin GAUSSET qui considère qu'une « approche de développement intégré », prenant en considération différentes facettes du développement, donne davantage de résultats (GAUSSET, 2005). En effet, des études ont montré que le niveau d'éducation des femmes, par exemple, avait un impact significatif sur la santé des enfants. Ces domaines en apparence distincts ont une

influence les uns sur les autres et gagnent à être examinés conjointement. Cependant d'autres acteurs du développement regrettent que les organisations camerounaises ne soient pas assez spécialisées et se prétendent expertes dans tous les domaines.

Constitution en réseau

La proposition selon laquelle les organisations constituées en réseaux ont davantage d'impact sur le développement est avancée par l'Union Européenne, qui a consacré son Programme d'Appui à la Structuration de la Société Civile 2007-2011 et son Programme d'Appui à la Société Civile 2012-2016 à la constitution de réseaux d'organisations de la société civile au Cameroun. Le rapport de la Direction générale de la coopération internationale et du développement (DGCID, 2004) mentionne également « l'atomisation » de la société civile camerounaise comme un obstacle à l'établissement d'un partenariat efficace avec la coopération française. Le Programme d'Appui à la Décentralisation et au Développement Local de la coopération allemande comprend une composante dédiée à la mise en place de réseaux régionaux et ONU Femmes encourage la constitution de réseaux d'organisations de défense des droits des femmes. Cette approche part du principe que les organisations membres d'un réseau mettent en commun leurs ressources humaines, financières et/ou matérielles, bénéficiant ainsi d'économies d'échelle et d'une plus grande envergure.

Envergure locale

D'autres postulent que les organisations d'envergure locale ont davantage d'impact sur le développement. Quentin GAUSSET (GAUSSET, 2005) explique que l'appartenance des organisations à la communauté bénéficiaire améliore leur efficacité, non seulement parce qu'elles connaissent mieux les pro-

blématiques et les solutions applicables, mais aussi parce qu'elles sont davantage suivies par la population qui les respecte et se reconnaît en elles. Parmi les partenaires internationaux, les Etats-Unis financent des microprojets de développement local dans le cadre de leur programme Self Help. La Grande-Bretagne a également financé des microprojets menés par des organisations locales par le biais de son Challenge Fund, mais y a mis un terme en 2010. La France soutient les initiatives locales dans le cadre du Fonds Social de Développement, dont le budget a cependant diminué de 60% entre 2005-2008 et 2013-2016 .

Indépendance par rapport à l'État

L'hypothèse selon laquelle la proximité des organisations de la société civile au pouvoir politique nuit à leur impact sur le développement est proposée par Quentin GAUSSET (GAUSSET, 2005) pour qui le rôle politique « est un point très sensible, qui peut décider du succès d'une organisation ». Les intérêts politiques détourneraient l'attention des dirigeants et les fonds des projets de développement tandis que les rivalités et jalousies politiques détérioreraient la bonne entente entre les membres et la collaboration avec les bénéficiaires. L'affiliation de nombreuses organisations de la société civile au parti présidentiel est soulignée par de nombreuses études (DGCID, 2004); (GUILLERMOU and KAMGA, 2004); (GAUSSET, 2005). Cependant la proximité des organisations avec le pouvoir politique devrait faciliter leur action en éliminant une partie des obstacles administratifs et en leur donnant accès à davantage de ressources.

Indépendance financière

Plusieurs auteurs avancent que les financements extérieurs nuisent à l'impact de la société civile sur le développement.

Les organisations bénéficiant de subventions importantes souffriraient davantage de conflits d'intérêts, de problèmes de gestion et de détournements de fonds (GUILLERMOU and KAMGA, 2004); (GAUSSET, 2005). Nous avons par ailleurs constaté que la lutte contre le VIH/Sida, qui concentre plus d'un quart des financements proposés par les partenaires internationaux, est l'objectif de développement pour lequel l'action de la société civile a le moins d'impact. Selon certains acteurs du développement, les organisations intervenant dans les secteurs de la lutte contre le VIH/Sida et de la protection de l'environnement sont moins efficaces car elles se sont créées « autour de possibilités de financements apportées par les bailleurs de fonds internationaux, et non autour d'une initiative commune ».

Inversement, l'autonomisation des femmes et la santé des enfants, qui reçoivent très peu de subventions, sont les domaines pour lesquels l'action de la société civile a le plus d'impact. La coopération allemande, qui propose dans le cadre du Programme d'Appui à la Décentralisation et au Développement Local des formations et la mise à disposition d'assistants techniques sans aide financière, affirme ne pas avoir de problèmes de corruption. L'Ambassade des États-Unis, qui propose dans le cadre du programme Self Help des micro-subventions allant de 1 500 à 7 500 € et exige du bénéficiaire une contrepartie financière, matérielle ou en main d'œuvre, ne fait état que de peu de cas de détournements de fonds. Le Haut-Commissariat de Grande-Bretagne au Cameroun, qui attribuait dans le cadre du Challenge Fund des subventions allant de 7 500 à 15 000 € pour des microprojets de développement local, y a mis un terme en 2010 en raison de problèmes de mauvaise gouvernance et de détournements de fonds. Le montant de l'aide pourrait donc également influencer sur les résultats.

3.2 Interprétation des résultats

Les études de cas réalisées dans le cadre de ces recherches tendent à montrer que, contre toute attente, les organisations de la société civile n'ont pas systématiquement davantage d'impact sur le développement lorsqu'elles disposent de facilités pour agir, comme un niveau élevé d'éducation, un meilleur accès aux ressources et aux bénéficiaires en milieu urbain, des connaissances spécialisées ou pluridisciplinaires, l'appui d'un réseau, une envergure locale ou transrégionale, l'appui des pouvoirs publics ou des financements extérieurs (CAZABAT, 2015).

Robert PUTNAM, professeur en politiques publiques à l'Université de Harvard, a démontré dans le cadre d'une étude sur l'efficacité des gouvernements locaux en Italie (PUTNAM, 1993) que la présence d'associations culturelles telles que des chorales a un impact sur la réussite des stratégies de développement. Les chorales ne participent bien évidemment pas à la mise en œuvre de ces stratégies, mais elles étayent le tissu social de la communauté dans laquelle ces stratégies sont mises en œuvre par les acteurs institutionnels. Il explique ainsi : « La question était « Pourquoi certains gouvernements fonctionnent-ils mieux que d'autres ? », et la réponse est « les chorales amateur » ou, plutôt, le capital social. » (PUTNAM, 1996).

Les organisations constituent pour les communautés des lieux d'apprentissage de la vie collective, les formant à la gestion commune de projets indifféremment sportifs, culturels ou développementaux. Ces communautés, plus solidaires et plus responsables, sont ensuite plus réceptives aux initiatives de développement quelles qu'elles soient, menées par la société civile, par le gouvernement ou par des partenaires internationaux. Elles participent davantage à leur élaboration, à leur réalisation puis à leur

entretien, une fois les acteurs institutionnels repartis. Un puits construit dans un village où un club de football réunit les familles tous les dimanches aura davantage de chances d'être bien géré et entretenu par ces mêmes familles, qui se connaissent et ont l'habitude d'agir ensemble.

Les indicateurs de développement progressent donc plus vite dans les régions où les organisations sont plus nombreuses, mais pas nécessairement dans les régions où elles disposent de davantage de facilités pour agir sur le développement. Leur principale contribution consiste à améliorer la communauté elle-même. Ensuite, indirectement plutôt que directement, elles améliorent son niveau de développement.

4 Recommandations de politiques publiques

4.1 Lever les obstacles à la création d'organisations de la société civile

Ces expériences nous permettent de tirer plusieurs conclusions quant aux actions à entreprendre pour améliorer l'impact de la société civile camerounaise sur le développement. Les indicateurs de développement progressent plus vite lorsque la densité d'organisations est plus élevée, il faut encourager la création d'organisations de la société civile pour accélérer la réalisation des objectifs de développement. Les chiffres du Cameroun peuvent sembler importants avec plus de 50 000 organisations pour 20 millions d'habitants, soit 25 organisations pour 10 000 habitants. Au Ghana, on ne comptait qu'un millier d'organisations en 2000 (DGCID, 2004) pour 25 millions d'habitants, soit seulement 0,4 organisations pour 10 000 habitants. Le Maroc compterait 40 000 associations pour 32 millions d'habitants (DGCID, 2004), soit 12,5 organisations pour 10 000 habitants. A titre de comparaison, la France compte 1,3 millions d'associations pour 66

millions d'habitants, soit 197 organisations pour 10 000 habitants (**Ministère français des Droits des femmes, 2014**). La densité d'organisations au Cameroun serait l'une des plus élevées sur le continent africain, même si elle reste loin d'atteindre le niveau des pays européens. Il faut cependant rappeler que la plupart des organisations camerounaises sont des Groupes d'Initiative Commune agissant davantage comme des coopératives agricoles que comme des organisations à but non lucratif.

Malgré cette profusion apparente, les acteurs de la société civile camerounaise font état de plusieurs freins à la création d'organisations. En dépit d'un certain assouplissement des pouvoirs publics et d'un gain de crédibilité auprès des partenaires internationaux, l'environnement camerounais reste peu favorable à la société civile. Les obstacles suivants doivent donc être surmontés afin d'encourager l'essor de la société civile.

Cadre juridique

Les organisations de la société civile citent le cadre juridique spécifique aux associations comme un obstacle à leur efficacité. La coopération allemande et le Collectif des ONG du Cameroun mènent depuis plusieurs années un plaidoyer auprès du gouvernement camerounais pour qu'il réforme le cadre juridique de la société civile. Il s'y était lui-même engagé dans son Programme National de Gouvernance en 2005, mais n'a pas concrétisé cet engagement. Les ONG interrogées font état de difficultés dans l'obtention du statut d'ONG et d'une procédure très longue qui était « presque un concours » en 2003. Pour rappel, le statut d'ONG est nécessaire aux organisations camerounaises pour recevoir légalement des financements extérieurs. D'autres organisations se plaignent du coût de la procédure d'obtention des statuts officiels, équivalent souvent au salaire

minimum mensuel camerounais. Cette somme comprend les frais de transport et d'hébergement pour les représentants de la société civile rurale devant se rendre à la préfecture à plusieurs reprises pour déposer un dossier et obtenir les statuts, ainsi que des dessous de table plus ou moins importants pour accélérer ou débloquer la procédure.

Manque de transparence dans l'attribution des subventions

Les ONG interrogées dans le cadre de cette étude affirment qu'il n'existe aucune procédure officielle pour l'attribution des subventions du gouvernement camerounais, une situation qui constitue « une porte ouverte à la corruption ». L'une des ONG rencontrées mentionne les deux subventions, de 4 500 € chacune, qu'elle a reçues après un appel du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation lui demandant de présenter des factures pour le montant indiqué avant de se les voir remboursées, sans autre convention. L'Association Citoyenne de Défense d'Intérêts Collectifs, spécialisée dans la dénonciation des cas de corruption au Cameroun, a réalisé une étude montrant qu'en 2008, 62% des Groupes d'Initiative Commune financés par le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural étaient des organisations fictives (**ACDIC, 2008**).

Manque d'efficacité dans les procédures officielles

L'informatisation du traitement des dossiers de création d'associations ou d'ONG et des demandes de subvention pourrait constituer une solution à ces différents problèmes en dépersonnalisant, simplifiant et accélérant les procédures. Si l'état actuel des infrastructures de télécommunication ne permet pas d'envisager une informatisation complète de la procédure de légalisation

des organisations, surtout en milieu rural où moins de 1% de la population possède un ordinateur (INS, 2011), il serait possible d'encourager l'utilisation de systèmes informatiques pour le traitement des dossiers par le Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation et le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural. Malgré les coupures d'électricité et les connexions discontinues au réseau Internet, la plupart des agglomérations où les Ministères tiennent leurs sièges départementaux disposent d'une couverture numérique minimale. La croissance exponentielle du pourcentage de Camerounais possédant un ordinateur laisse entrevoir de nouvelles possibilités d'informatisation pour le futur proche. Ce système permettrait également de mettre à jour le registre des organisations de la société civile plus facilement en éliminant celles qui ne sont plus actives, mais aussi de suivre l'attribution des subventions de manière plus transparente.

Manque de valorisation des initiatives de la société civile

Quelques acteurs du développement font état du manque d'esprit collectif de certaines populations. Les partenaires internationaux mentionnent ainsi des difficultés dans la mise en œuvre de projets associatifs dans la région Est, où ils n'ont pas rencontré d'organisations suffisamment structurées et compétentes pour travailler avec elles. Certains émettent l'hypothèse que l'isolement des populations, dû à une forêt dense et à l'absence de routes et d'infrastructures de télécommunication, a pu causer ce retard dans le développement associatif. Une valorisation des projets collectifs menés avec succès par la société civile pourrait avoir un effet incitatif sur les populations qui ont moins l'habitude de s'associer. Tous les projets collectifs ont un impact potentiel sur le développement, qu'ils soient menés par

des personnes ayant un niveau d'éducation élevé ou non, en milieu urbain ou rural, que les organisations soient spécialisées dans un seul domaine ou pluridisciplinaires, membres ou non d'un réseau, d'envergure locale ou transrégionale, subventionnées ou autofinancées. Tous les projets collectifs menés avec succès pourraient être mis en avant par le gouvernement et les partenaires internationaux, dans les médias, les écoles et les mairies, afin de montrer l'exemple de ce que les populations peuvent accomplir par leurs propres moyens pour améliorer leurs conditions de vie. Les initiatives peu coûteuses, autofinancées, simples à mettre en œuvre, applicables dans différents contextes et répondant à des besoins essentiels auront davantage de chances d'inciter les populations à se constituer en associations.

Alors que les programmes d'appui des partenaires internationaux comme le Fonds Social de Développement de l'Ambassade de France ou la Foire aux Idées de la Banque Mondiale privilégient souvent les initiatives pilotes, originales et innovantes, celles-ci auront moins d'effet incitatif car elles seront moins facilement reproductibles. Si ce type de projets a un intérêt certain pour les bénéficiaires comme pour les partenaires internationaux, il n'est pas le plus indiqué pour encourager la création d'organisations communautaires. Les projets facilement reproductibles, ne nécessitant aucune aide extérieure mais, appelant un travail collectif, sont les plus à même de montrer l'exemple de ce que les populations peuvent accomplir par elles-mêmes pour améliorer leurs conditions de vie. Tous les projets répondant à ces critères pourraient être pris comme exemples, quel que soit le domaine dans lequel ils interviennent.

Corruption liée à la dépendance financière

Les subventions attribuées par les partenaires internationaux du Cameroun comme l'Union Européenne, les ambassades de France ou des Etats-Unis ou le Programme des Nations Unies pour le Développement à la société civile, lorsqu'elles ne sont pas adaptées aux ressources et aux besoins locaux, peuvent nuire à l'efficacité des organisations. Elles peuvent entretenir leur dépendance vis-à-vis de l'aide extérieure et inciter certaines organisations à orienter leurs activités vers les secteurs subventionnés plutôt que vers les besoins réels de la population. L'évaluation officielle du PASOC (ECO, 2009) fait état d'une organisation paysanne ayant présenté une demande de subvention pour un projet sur la scolarisation des jeunes filles alors que son domaine d'intervention était la riziculture. L'organisation a choisi de proposer un projet qu'elle croyait plus susceptible d'attirer l'attention des bailleurs de fonds plutôt qu'un projet dans lequel elle aurait eu une réelle valeur ajoutée et qui aurait pu améliorer les conditions de vie de ses membres. L'ONG CARE Cameroun a lancé en 2013 un appel à candidatures pour un projet de lutte contre le VIH/Sida et a reçu plus de 800 dossiers. Elle a ensuite découvert que certaines associations avaient été créées pour l'occasion et louaient des bureaux lors de leurs visites pour donner l'illusion de leur existence.

Une diminution du montant individuel des subventions permettrait d'appuyer davantage de projets tout en limitant le risque de détournement de fonds et la concurrence entre organisations, qui perturbe la cohésion sociale. Cela limiterait également l'influence des aides sur le choix des domaines d'intervention des organisations et leur effet incitatif sur la création d'organisations « opportunistes ». Cette réduction des risques limiterait les besoins en suivi de la part des donateurs.

Les procédures d'attribution et d'évaluation pourraient être simplifiées, ce qui permettrait aux organisations de moindre envergure ou moins expérimentées de bénéficier des aides tout en réduisant les besoins en ressources humaines pour la gestion des subventions. Rappelons que ces petites organisations communautaires sont citées en exemple par plusieurs auteurs (GUILLERMOU and KAMGA, 2004); (GAUSSET, 2005) et partenaires internationaux comme étant les plus efficaces en termes de développement local et d'amélioration des conditions de vie des populations. Les partenaires internationaux augmenteraient par ailleurs leur visibilité auprès des populations en étendant la couverture géographique de leurs aides plutôt qu'en médiatisant quelques projets d'envergure.

4.2 Identifier les domaines à fort potentiel de développement pour la société civile

Les recommandations présentées ci-dessus visent à faciliter la création d'organisations de la société civile sur l'ensemble du territoire et quel que soit leur domaine d'intervention, dans le but d'améliorer le capital social des populations. Des actions plus ciblées peuvent par ailleurs être entreprises par le gouvernement pour encourager les efforts de la société civile dans les domaines pour lesquels elle offre le plus grand potentiel de développement.

Incitations régionales

Les régions où les organisations sont moins nombreuses comme l'Extrême-Nord, le Nord et l'Adamaoua, ou celles où elles ont moins d'impact comme le Centre et le Sud, pourraient faire l'objet d'une promotion ciblée. Des campagnes de promotion ou des subventions spécifiques pourraient y être mises en place. Dans les trois régions du

Septentrion, les indicateurs de développement sont encore très en retard et l'impact potentiel de la société civile y serait par conséquent particulièrement bénéfique.

Potentiel de la société civile dans le domaine de l'emploi

L'emploi est le domaine attirant le plus d'organisations avec 40,5% de notre échantillon. On peut considérer que la lutte contre le chômage dépend davantage du secteur public ou du secteur privé que du secteur associatif, ce dernier n'étant le plus souvent pas à même d'offrir des postes salariés à ses membres et n'ayant pas vocation à générer un bénéfice. Cependant de nombreuses organisations sont en réalité des entreprises à but lucratif, comme les coopératives agricoles ayant statut de Groupe d'Initiative Commune ou les associations agissant comme bureaux d'étude ou entreprises privées. Cette situation est dénoncée par certains qui y voient un détournement de l'objectif d'intérêt général de la société civile (DGCID, 2004). D'autres y voient une solution apportée par les populations au manque d'emplois stables dans le pays et encouragent ce type d'initiatives. Le Fonds Social de Développement de l'Ambassade de France a ainsi cofinancé la construction de deux laveries-garages formant et employant des jeunes à Douala, un projet d'appui à la création de micro-entreprises à Yaoundé ou encore la construction d'une unité de production de tuiles et briques en argile à Akono.

Parallèlement à cette contribution directe des organisations de la société civile à la réduction du taux de chômage, on peut considérer qu'elles participent également à la formation de leurs membres, qui acquièrent sur les projets bénévoles une expérience et des connaissances augmentant leurs chances de trouver un emploi. Nous avons constaté que dans 70% des cas les régions dans lesquelles les organisations se consacrant à

l'emploi étaient plus nombreuses voyaient leur taux de chômage diminuer plus vite que les régions où elles se faisaient plus rares. L'impact de ces organisations sur les conditions de vie des populations semble donc vérifié et l'appui à ce type d'initiatives justifié.

Potentiel de la société civile dans le domaine de l'autonomisation des femmes

Les organisations de la société civile ont également un rôle à jouer en matière d'autonomisation des femmes, car nombreuses sont les femmes membres d'associations leur permettant de prendre une part active à leur développement économique, social et politique (MINPROFF, 2008). Elles trouvent dans le secteur associatif un palliatif aux discriminations dont elles sont par ailleurs victimes. Ainsi, pour accéder aux prêts qu'elles ne peuvent souvent pas obtenir auprès d'établissements de microfinance ou de banques, elles se tournent vers les tontines, coopératives où les membres cotisent et retirent à tour de rôle la somme globale. Cette autonomisation des femmes par le biais de leur engagement associatif a des conséquences bénéfiques sur leur position dans la société en général. Les analyses statistiques présentées ci-dessus ont ainsi montré que l'indice de parité filles/garçons dans l'enseignement secondaire augmentait plus vite dans les régions où les organisations se consacrant à l'autonomisation des femmes étaient plus nombreuses.

Potentiel de la société civile dans le domaine de l'éducation primaire

Dans le domaine de l'éducation primaire, on note également une forte corrélation entre la densité d'organisations de la société civile et le taux de scolarisation des enfants de 6 à 11 ans. Il faut préciser que de nombreuses écoles « privées » adoptent un statut asso-

ciatif plutôt qu'un statut d'entreprise. C'est notamment le cas du Centre d'Education spécialisé et de Réhabilitation des Sourds et Malentendants de Bafoussam ou du Centre des Jeunes Aveugles de Dschang, tous deux subventionnés par le Fonds Social de Développement de l'Ambassade de France, ou encore des associations de parents d'élèves et des comités de développement local subventionnés par le programme Self Help de l'Ambassade des Etats-Unis pour la construction d'écoles primaires. Bien que l'éducation primaire, comme l'emploi ou la santé, relève de la responsabilité de l'Etat camerounais, les populations s'associent fréquemment pour répondre à leurs besoins en la matière et compléter l'action de l'Etat quand elle s'avère insuffisante.

Potentiel de la société civile dans le domaine de l'environnement

Les organisations de la société civile sont relativement nombreuses à intervenir dans le domaine de la protection de l'environnement avec 19% de notre échantillon. La plupart d'entre elles participent aux programmes du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo, qui bénéficient de subventions représentant près d'un tiers du total de l'aide financière accordée aux organisations camerounaises par les partenaires internationaux. La densité d'organisations intervenant sur cet objectif de développement est ainsi plus de 10 fois supérieure dans le Sud que dans le Nord ou l'Ouest. Les autres régions du Cameroun pourraient également bénéficier d'une gestion améliorée des ressources naturelles, comme l'Extrême-Nord où le reboisement permettrait de limiter les effets de la sécheresse, ou le Centre où une utilisation raisonnée des ressources forestières permettrait d'améliorer l'alimentation et les revenus des populations. Le Groupe d'Étude et d'Action pour le Développement, une organisation se consacrant à la promotion des produits forestiers autres

que le bois, tels que les plantes médicinales ou les fruits et légumes sauvages, forme ainsi les populations à l'agroforesterie et à l'agriculture durable.

Potentiel de la société civile dans le domaine de la santé

La santé occupe de nombreuses organisations avec 18,5% de notre échantillon se consacrant à la lutte contre le paludisme, 18% à la santé des enfants et 15% à la lutte contre le VIH/Sida. La lutte contre le VIH/Sida et le paludisme bénéficie de plus de 40% du montant total de l'aide financière accordée à la société civile camerounaise par les partenaires internationaux, principalement dans le cadre du Fonds Mondial de lutte contre le VIH/Sida, la tuberculose et le paludisme. Plusieurs acteurs du développement font cependant état du caractère superficiel des organisations travaillant dans ces domaines, leur vocation étant davantage due à l'espoir d'obtenir des subventions qu'à un réel engagement.

Ces observations sont corroborées par les résultats de notre étude qui montrent que la lutte contre le VIH/Sida est le domaine dans lequel les organisations semblent avoir le moins d'impact sur les indicateurs de développement. Inversement, la santé des enfants est un des domaines où elles ont le plus d'impact mais également l'un des moins subventionnés. Les organisations intervenant dans le cadre des programmes internationaux de lutte contre le VIH/Sida et le paludisme mènent généralement des campagnes de sensibilisation à l'usage du préservatif ou des moustiquaires et participent à leur distribution ainsi qu'au dépistage des populations. Celles qui se consacrent à la santé des enfants informent le plus souvent les communautés sur les risques liés aux maladies diarrhéiques et à la malnutrition. Les organisations ont par ailleurs un effet indirect sur la santé en général en encourageant la solidarité

et en diminuant l'isolement. Les minorités, davantage exclues du système sanitaire, en bénéficient tout particulièrement.

Incitations ciblées dans les domaines d'intervention moins populaires

Les organisations de la société civile sont moins nombreuses à travailler dans les domaines de la sécurité alimentaire, de la santé maternelle, de l'accès à l'eau et à l'assainissement et de l'accès aux moyens de communication.

Le désintérêt des organisations de la société civile pour les technologies de l'information et de la communication peut s'expliquer par le partenariat privilégié du gouvernement avec le secteur privé en la matière. En effet, le Plan de campagne pour la mise en œuvre de la Déclaration du Millénaire des Nations Unies proposait : « En coopération avec le secteur privé, faire en sorte que les nouvelles technologies, en particulier les technologies de l'information et de la communication, soient à la portée de tous » (UN, 2001). L'efficacité de ce partenariat avec le secteur privé n'appelle pas d'autres acteurs à intervenir dans ce domaine. La couverture en téléphones portables est passée de 0,65% de la population camerounaise en 2000 à 72% en 2015 (UIT, 016a). Dans le même temps, le pourcentage de Camerounais utilisant Internet est passé de 0,25% à 21% (UIT, 016b). L'Objectif 8 est ainsi l'un des Objectifs du Millénaire pour le Développement ayant le plus progressé au Cameroun (République du Cameroun, 2015).

La sécurité alimentaire, la santé maternelle et l'accès à l'eau et à l'assainissement peuvent cependant donner lieu à des initiatives à fort potentiel en termes d'impact sur les indicateurs de développement et de cohésion sociale. En matière de sécurité alimentaire, une bonne gestion des récoltes peut

souvent améliorer les indicateurs de manière significative. Les champs communautaires et les greniers collectifs peuvent constituer des solutions simples et autonomes, gérables par un comité associatif avec peu de moyens.

En matière d'accès à l'eau, la construction de biefs ou la potabilisation par des moyens simples tels qu'un distributeur d'eau de javel nécessite seulement la transmission de connaissances de base et la volonté de travailler ensemble à leur application. En matière de santé maternelle, les pratiques traditionnelles nocives comme les mariages précoces ou les mutilations génitales féminines peuvent être combattues efficacement par des campagnes de sensibilisation menées par la société civile. Là encore, l'effet indirect des organisations, diminuant l'isolement et encourageant la solidarité, peut être très bénéfique à la santé des mères, qui décèdent souvent faute d'assistance médicale lors de l'accouchement.

La création d'organisations dans ces différents domaines pourrait permettre une accélération de la progression des indicateurs de développement. Le gouvernement camerounais et ses partenaires internationaux pourraient donc, en encourageant l'essor de la société civile en général ou en ciblant les régions et domaines prioritaires, atteindre plus rapidement et à moindre coût les objectifs qu'ils se sont fixés.

5 Conclusion

Les Objectifs du Millénaire pour le Développement, achevés en 2015, ont constitué la principale initiative de développement des quinze dernières années, concentrant les efforts de la communauté internationale sur huit domaines jugés prioritaires. Les leçons tirées de cette expérience doivent servir à améliorer l'aide au développement pour atteindre les nouveaux Objectifs du Développement Durable, encore plus ambitieux, qui leur ont succédé cette année. Les recherches

présentées ici ont démontré le potentiel de la société civile pour faire progresser les indicateurs de développement, mais aussi les réformes nécessaires pour bénéficier pleinement de ce potentiel.

Avec un niveau d'éducation et de revenus relativement plus élevé que ceux d'autres pays d'Afrique, le Cameroun a développé une société civile au potentiel d'action qui, s'il n'est pas pleinement atteint, est parmi les plus intéressants du continent. L'existence de plusieurs partis et médias d'opposition officiels est un facteur encourageant pour le développement d'une certaine autonomisation des organisations camerounaises par rapport à l'État. La relative stabilité du pays laisse espérer une meilleure prise en compte de l'intérêt collectif au-delà des divergences communautaires, moins exacerbées par les conflits internes qu'en République Centrafricaine ou en République Démocratique du Congo par exemple.

Cette étude de l'impact de la société civile sur les indicateurs de développement pourrait être approfondie par une nouvelle enquête de terrain auprès des bénéficiaires et des partenaires institutionnels. Elle permettrait d'établir avec davantage de précision les facteurs d'optimisation de cet impact. Une telle étude nécessiterait l'appui de plusieurs enquêteurs qui vérifieraient les réalisations et recueilleraient les réponses des bénéficiaires, partenaires et maîtres d'œuvre à un questionnaire préétabli, comprenant notamment des questions sur le niveau d'éducation des membres de l'organisation, le montant des aides financières reçues et le degré de satisfaction des bénéficiaires. Une enquête complémentaire portant sur les organisations travaillant dans d'autres domaines que le développement, comme les activités culturelles, les droits de l'homme, la politique ou le sport pourrait également être réalisée afin de vérifier si, comme le propose le Professeur Robert PUTNAM,

toutes les organisations quel que soit leur domaine d'intervention ont un impact sur le développement du fait de leur influence sur la cohésion sociale de la communauté.

Si les conclusions de cette recherche appellent donc à renouveler l'appui des partenaires institutionnels aux organisations de la société civile camerounaises dans le domaine du développement, elles n'appellent pas nécessairement à augmenter le montant des fonds qui leur sont attribués. Leur principale valeur ajoutée ne réside pas dans leur capacité à améliorer directement les indicateurs de développement mais plutôt dans leur contribution à la création d'une meilleure cohésion sociale. Les différents projets de développement menés par le gouvernement, les partenaires internationaux ou la société civile dans les communautés où la cohésion sociale a été renforcée par la présence d'organisations ont davantage de chances de réussir. Les bénéficiaires sont plus impliqués dans l'élaboration de solutions adaptées, leur mise en œuvre et leur suivi. Ils sont également plus aptes à participer à la vie publique et à défendre leurs intérêts. Les propositions de réforme des programmes d'appui à la société civile présentées ici permettraient de satisfaire à la fois les intérêts des organisations camerounaises, du gouvernement et des partenaires internationaux, tout en ayant davantage d'impact sur l'amélioration des conditions de vie des populations.

La contribution des organisations camerounaises à la réalisation des objectifs de développement a été suffisamment perceptible pour ressortir lors de nos expériences statistiques, mais limitée par l'inadaptation du cadre juridique et administratif relatif à la société civile et par l'inadéquation des stratégies institutionnelles d'appui à la société civile. L'incapacité du gouvernement camerounais à atteindre en 2015 les cibles qu'il s'était fixées en 2003 montre que la

participation de tous les acteurs du développement doit être encouragée et facilitée par des réformes appropriées.

Les nouveaux Objectifs du Développement Durable soulignent l'importance d'impliquer davantage la société civile dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des stratégies et des programmes de développement. Il ne s'agit pas seulement d'un idéal de partenariat global respectueux et représentatif des intérêts de chacun, ni d'un effort consenti par les gouvernements pour laisser les populations bénéficiaires participer à leur propre développement dans le cadre d'un processus de démocratisation. Il s'agit aussi de gestion axée sur les résultats, pour reprendre la terminologie des partenaires internationaux. La réduction des montants de l'aide internationale appelle nécessairement une meilleure gestion des ressources disponibles, au nombre desquelles se trouvent les organisations de la société civile des pays bénéficiaires. Cette étude a démontré que les programmes de développement, y compris ceux menés par les partenaires institutionnels, étaient plus efficaces lorsque les communautés bénéficiaires étaient constituées en organisations. Les partenaires institutionnels perçoivent aujourd'hui l'appui à la société civile comme un objectif de démocratisation et d'amélioration de la gouvernance. C'est également un outil qui leur permet indirectement, mais sensiblement, d'améliorer l'efficacité de leurs propres programmes de développement.

Bibliographie

- ACDIC (2008). Appel à manifestation citoyenne contre les détournements et la corruption au minader et contre la crise du maïs, Association citoyenne de défense d'intérêts collectifs.
- BAD (2015). Portail de données du Cameroun, Banque africaine de développement.
- CAZABAT, C. (2015). *Le rôle des organisations de la société civile dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement au Cameroun*. Ph. D. thesis, Université Paris-Sorbonne.
- CAZABAT, C. (2016). Les stratégies de renforcement des organisations de la société civile en Afrique subsaharienne, nouvel éléphant blanc de l'aide au développement ? l'exemple du Cameroun. *Mondes en développement* 173.
- DGCID (2004). Les Sociétés Civiles du Sud : un état des lieux dans trois pays de la zsp (Cameroun, Ghana, Maroc).
- ECO (2009). Rapport de mission de l'évaluation à mi-parcours du programme d'appui à la structuration de la société civile, Cabinet ECO.
- GAUSSET, Q. (2005). Organisations communautaires de base et renforcement de la société civile en milieu rural. *Civilisations* 52(2).
- GUILLERMOU, Y. and A. KAMGA (2004). Les organisations paysannes dans l'Ouest-Cameroun, palliatif à la crise ? *Etudes rurales* 1(169-170).
- INS (2001). Deuxième enquête camerounaise auprès des ménages, Institut national de la statistique de la République du Cameroun.
- INS (2004). Enquête démographique et de santé Yaoundé, Institut national de la statistique de la République du Cameroun.

- INS (2010). Deuxième enquête sur l'emploi et le secteur informel Yaoundé, Institut national de la statistique de la République du Cameroun.
- INS (2011). Enquête démographique et de santé et à indicateurs multiples Yaoundé, Institut national de la statistique de la République du Cameroun.
- MARGUERAT, Y. (1983). Des montagnards entrepreneurs : les bamiléké du Cameroun. *Cahiers d'études africaines* 23(92).
- Ministère français des Droits des femmes, de la Ville, d. l. J. e. d. S. (2014). Liste des associations.
- MINPROFF (2008). Rapport complémentaire pays cameroon sur la mise en œuvre de la cedef aux deuxième et troisième rapports combinés, Ministère de la promotion de la femme et de la famille.
- OCDE (2008). Programme d'action d'Accra.
- PUTNAM, R. (1993). Making democracy work : Civic traditions in Modern Italy.
- PUTNAM, R. (1996). La société civile en déclin : pourquoi ? et après ?
- République du Cameroun (2015). Rapport national sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement en 2015.
- République du Cameroun (2003). Document stratégique de réduction de la pauvreté. yaoundé.
- SOEN, D. and P. COMARMOND (1971). Savings associations among the bamileke. traditional and modern cooperation in south West-Cameroon. *Journal de la Société des Africanistes* 41(2).
- UIT (2016a). Mobile-cellular telephone subscriptions per 100 inhabitants, Union Internationale des Télécommunications.
- UIT (2016b). Percentage of individuals using the internet, Union Internationale des Télécommunications.
- UN (2001). Plan de campagne pour la mise en œuvre de la Déclaration du Millénaire des Nations Unies.
- UN (2010a). Le partenariat mondial pour le développement à la croisée des chemins. groupe de réflexion sur le retard pris dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement.
- UN (2010b). Tenir les engagements pris : bilan prospectif visant à promouvoir un programme d'action concerté afin de réaliser les Objectifs du Millénaire pour le Développement d'ici à 2015.

L'Afrique des Idées

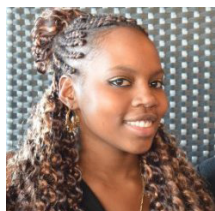
L'Afrique des Idées est un think-tank indépendant. Sa vocation est de mener des analyses et d'élaborer des propositions novatrices sur des sujets économiques, politiques et culturels liés à l'Afrique. Fondée en 2011 sur une approche basée sur l'afro-responsabilité, L'Afrique des Idées a pour ambition de s'imposer parmi les cercles de réflexion leaders en Afrique et en particulier dans l'espace francophone.

Un concept moteur : L'Afro-responsabilité

Afin de favoriser une meilleure compréhension des problématiques africaines, une réappropriation par les jeunes africains du discours sur l'Afrique et un engagement socio-économique porteur de croissance inclusive et durable, L'Afrique des Idées promeut le concept fort et innovant d'afro-Responsabilité. Ni «afro-optimisme», ni «afro-pessimisme», l'«afro-responsabilité» répond à une logique différente: mieux comprendre les défis auxquels fait face le continent africain afin d'œuvrer à ce qu'il puisse les relever.

L'afro-responsabilité est sous-tendue par une conviction forte : dans un environnement complexe et en pleine mutation, le continent africain a besoin d'espaces d'échanges d'idées avec des jeunes de divers horizons, capables d'exprimer des avis équilibrés et des recommandations concrètes, puis de les partager avec le plus grand nombre.

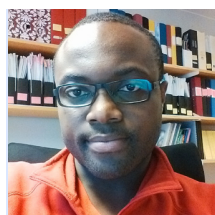
L'équipe d'édition :



Olivia GANDZION
Éditrice en chef
policybrief.adi@terangaweb.com



Louise Élisabeth FAYE
Secrétaire de rédaction



Kenneth HOUNGBEDJI
Éditeur



Idrissa OULI
Éditeur



Wilfried KOUAMÉ
Éditeur

Remerciements à DJAHINI Afawoubo Komi Edém,
CISSE Galaye, RAMIARISON Hery Maholisoa et
LEITE Mariam.